

# REPONSE DE LA DIRECTION

## Rapport de Contrôle

## Organisationnel

**Documents supplémentaires pour ce point :**

Mise en place du Comité Consultatif de surveillance indépendant de l'ONUSIDA (UNAIDS/PCB (50/22.17);

Rapport du vérificateur interne des comptes (UNAIDS/PCB (50/22.18);

Rapport du Commissaire aux Comptes (UNAIDS/PCB (50/22.19);

Rapport du Bureau de l'Ethique (UNAIDS/PCB (50/22.20);

Rapport du Comité consultatif de surveillance indépendant (UNAIDS/PCB (50)/22.21).

**Actions requises lors de cette réunion — Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :**

- *Prendre des notes* du rapport du Bureau de l'Ethique ;
- *Accepter* le rapport du Commissaire aux Comptes pour l'année close le 31 décembre 2021 ;
- *Prendre des notes* du rapport du vérificateur intérieur des comptes pour l'année close le 31 décembre 2021 ;
- *Accueillir avec reconnaissance et prendre note* du premier rapport du Comité Consultatif Indépendant de Supervision Externe ; et
- *Prendre note* de la réponse de la Direction aux rapports de contrôle organisationnels.

**Conséquences financières de la mise en œuvre des décisions : aucune.**

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION EXTÉRIEURE 2021 .....</b>	<b>5</b>
OPINION SANS RESERVE SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'ONUSIDA POUR L'ANNEE CLOSE LE .....	5
31 DÉCEMBRE 2021 .....	5
RECOMMANDATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET REPONSE DE LA DIRECTION.....	5
<b>TABLEAU 1. REPONSES DE LA DIRECTION AUX OBSERVATIONS ET         RECOMMANDATIONS DU .....</b>	<b>5</b>
<b>COMMISSAIRE AU COMPTE .....</b>	<b>5</b>
<b>MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LE .....</b>	<b>7</b>
<b>PRÉCÉDENT COMMISSAIRE AUX COMPTES.....</b>	<b>7</b>
<b>TABLEAU 2. RECOMMANDATIONS FORMULEES PAR LE COMMISSAIRE AUX     COMPTES MISE EN PLACE ET REMPLACEES PAR DE NOUVELLES     RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>7</b>
<b>ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION INTÉRIEURE EN 2021 .....</b>	<b>11</b>
RAPPORTS DU VERIFICATEUR INTERNE DES COMPTES ET EVALUATIONS CONSULTATIVES PUBLIES EN 2021 .....	11
<b>MISE EN ŒUVRE DES PRÉCÉDENTES RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LE     VÉRIFICATEUR INTERNE.....</b>	<b>11</b>
<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX CONSTATATIONS RÉCURRENTES DU.....</b>	<b>12</b>
<b>VÉRIFICATEUR INTERNE .....</b>	<b>12</b>
<b>CONCLUSIONS DES ENQUÊTES.....</b>	<b>14</b>
<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AU RAPPORT DU BUREAU DE L'ÉTHIQUE .....</b>	<b>15</b>
<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AU RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ CONSULTATIF DE     SURVEILLANCE INDÉPENDANT .....</b>	<b>15</b>
<b>IMPLANTATION DES RECOMMANDATIONS DU CCI.....</b>	<b>16</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>17</b>

## Introduction

1. Suite à la demande formulée par le CCP lors de sa 46<sup>e</sup> réunion, le présent document contient la réponse de la direction aux rapports de contrôle organisationnel. Ce document est à lire en parallèle avec les documents suivants : le Rapport du vérificateur interne des comptes – UNAIDS/PCB (50)/22.18 ; le Rapport du commissaire aux comptes – UNAIDS/PCB (20)/22.19 ; le Rapport du Bureau de l'éthique – UNAIDS/PCB (50)/22.20 et le Rapport du Comité Consultatif Indépendant de Supervision Externe (UNAIDS/PCB (50)/22.21).
2. Conformément à la décision prise par le CCP lors de sa 46<sup>e</sup> réunion (11.4 Demande à la Directrice exécutive de soumettre une réponse de gestion aux rapports d'audit interne et externe à toutes les futures réunions du CCP à l'ordre du jour « Rapports sur la supervision institutionnelle »), le présent rapport fait le point sur les mesures prises par le Secrétariat de l'ONUSIDA pour assurer la pleine application des recommandations formulées par le commissaire aux comptes et le vérificateur interne des comptes.
3. Outre ce bilan, le rapport présente, d'une part, une synthèse des résultats des enquêtes auxquelles il est fait référence dans le rapport du vérificateur interne des comptes pour l'année civile 2021, et d'autre part, la réponse de la direction au rapport du Bureau de l'éthique et du rapport du Comité Consultatif Indépendant de Supervision Externe nouvellement établi. Ce rapport comprend aussi une analyse des rapports du Corps Commun d'Inspection.
4. La direction de l'ONUSIDA tient à remercier le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) de l'Organisation mondiale de la Santé pour le soutien continu que le bureau apporte au Programme commun dans le cadre de sa mission d'assurance indépendante.
5. La direction de l'ONUSIDA tient également à remercier le Bureau du contrôleur et vérificateur général des comptes de l'Inde pour le soutien que le bureau apporte au Programme commun dans le cadre de sa mission de commissaire aux comptes indépendant.
6. La direction souhaite la bienvenue au nouveau Directeur du bureau de l'Ethique et le remercie pour le rapport.
7. La Direction remercie les nouveaux membres du Comité Consultatif Indépendant de Supervision Externe pour le rapport.
8. La direction réitère sa volonté de renforcer les contrôles internes et reconnaît l'importance et la valeur ajoutée des recommandations formulées par les vérificateurs.
9. Le rapport donne également un aperçu des mesures prises par le Secrétariat pour renforcer davantage les contrôles internes et la responsabilisation, et pour garantir une utilisation efficace des ressources.

## ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION EXTÉRIEURE 2021

10. Le commissaire aux comptes a vérifié les états financiers de l'ONUSIDA pour l'année close le 31 décembre 2021 et a effectué in-situ un examen des opérations du Programme commun au siège.

### Opinion sans réserve sur les états financiers de l'ONUSIDA pour l'année close le 31 décembre\_2021

11. Le bilan financier de l'ONUSIDA a été préparé suivant les normes comptables internationales (IPSAS) et selon les Lois et Régulations financières de l'OMS.
12. La direction note avec satisfaction que le commissaire aux comptes a émis une opinion « sans réserve » sur les états financiers de l'ONUSIDA pour l'année close le 31 décembre 2021.

### Recommandations du commissaire aux comptes et réponse de la direction

13. À la suite de son examen des opérations au siège ONUSIDA, le commissaire aux comptes a formulé six recommandations dans les domaines suivants : Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités ; Éthique ; Gestion des subventions ; Réserves des Fonds.
14. Les réponses de la direction aux observations et recommandations du commissaire aux comptes sont présentées dans le tableau 1.

**Tableau 1. Réponses de la direction aux observations et recommandations du Commissaire au compte**

<i>Recommandations</i>	<i>Réponse de la direction</i>
<b>Gestion des actifs</b>	
<p><b>Recommandation 1</b></p> <p>Nous recommandons à l'ONUSIDA de veiller à l'incorporation des contrôles nécessaires dans le système ERP afin d'éviter l'enregistrement tardif des actifs.</p>	<p>La direction soutient la recommandation et assurera le suivi avec l'OMS de l'intégration de contrôles renforcés dans le nouveau système ERP.</p>
<b>Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités</b>	
<p><b>Recommandation 2</b></p> <p>ONUSIDA peut rapporter les indicateurs de performance de l'UBRAF dans ses rapports sur le contrôle de l'exécution. Il est possible de signaler au PCB tout défi posé par la collecte des données, ou l'évaluation des indicateurs, afin de leur demander des directives et des instructions.</p>	<p>La direction soutient la recommandation et s'assurera du progrès de la mise en place de la recommandation.</p> <p>La Direction note que des comparaisons antérieures entre la révision des données et la performance d'indicateurs a été mise en place afin d'améliorer la qualité des communications.</p>

<b>Recommandations</b>	<b>Réponse de la direction</b>
<b>Bureau de l’Ethique</b>	
<p><b>Recommandation 3</b> Pendant les enquêtes sur les allégations reçues par le bureau de l’éthique, la catégorie « autres cas, dont l’inconduite » doivent être désagrégées afin de refléter la nature de l’inconduite, pour une meilleure transparence et une meilleure surveillance.</p>	<p>En accord avec la recommandation, comme souligné dans le rapport annuel du bureau de l’Ethique (UNAIDS/PCB (50)/22.20), les rapports statistiques seront révisés.</p>
<p><b>Recommandation 4</b> Le bureau de l’Ethique devrait mettre à jour les données dans le Système de Gestion afin d’assurer un meilleur dépistage des allégations et des plaintes et d’en voir l’aboutissement logique.</p>	<p>Tel que recommandé, le système de gestion sera mis à jour.</p>
<p><b>Recommandation 5</b> La direction devrait mettre en place des échéances afin de répondre à toutes sortes de plaintes et demande de conseils.</p>	<p>En accord avec la recommandation, la direction soutient la mise en place de buts et d’échéances bien établis.  Les délais seront développés et les données préparées afin de faciliter leur intégration dans les rapports futurs du bureau de l’Ethique.</p>
<b>Ententes de Subventions du Programme</b>	
<p><b>Recommandation 6</b> ONUSIDA peut renforcer les régulations des programmes de financement à travers le manuel d’approvisionnement, en incluant les vérifications préalables FENSA, en utilisant la matrice d’évaluation afin de sélectionner les demandes, en mettant en place des délais pour les retours non dépensés à ONUSIDA, et en développant une norme procédurale des opérations pour la conduite des activités de contrôle.</p>	<p>La Direction accepte et mettra en œuvre les recommandations relatives à l’utilisation d’une matrice d’évaluation pour sélectionner les propositions, à la fixation de délais pour le retour à l’ONUSIDA du solde non dépensé par les partenaires de mise en œuvre et à l’élaboration de procédures opérationnelles standard pour la conduite des activités d’assurance.</p> <p>En ce qui concerne le FENSA, la Direction accepte d’examiner le mécanisme, d’identifier les pratiques pertinentes et de les adapter pour garantir leur compatibilité avec les spécificités de l’ONUSIDA et de ses principaux partenaires.</p>
<b>Fonds de Réserve</b>	

<b>Recommandations</b>	<b>Réponse de la direction</b>
<p><b>Recommandation 7</b> Nous recommandons que la direction considère la présentation du statut des Fonds de réserve au CCP lors des sessions annuelles, en accordance avec les lois et réglementations de gouvernance des Fonds de Réserves.</p>	<p>La direction approuve la recommandation. Le statut des Fonds de Réserve sera présenté au CCP.</p>

## MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LE PRÉCÉDENT COMMISSAIRE AUX COMPTES

15. Dans son rapport sur les états financiers pour l'année close le 31 décembre 2021, le commissaire aux comptes a noté que, sur ses 13 recommandations, cinq ont été implantées, 4 ont été remplacées par de nouvelles recommandations, et 1 n'avait pas été mise en œuvre, en date du 31 décembre 2021 (voir Tableau 2 pour détails).

**Tableau 2. Recommandations formulées par le commissaire aux comptes mise en place et remplacées par de nouvelles recommandations.**

<b>Recommandation</b>	<b>Statut</b>
<b>Rapport sur les états financiers pour l'année close le 31 décembre 2020</b>	
Nous recommandons à l'ONUSIDA de continuer à surveiller la mise en œuvre de son plan d'action et de redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif d'un environnement de travail sain, équitable et favorable pour l'ensemble du personnel, exempt de toute forme de harcèlement ou de discrimination.	Mise en place
ONUSIDA devrait continuer de prendre des mesures concertées pour inciter le personnel à signaler des fautes professionnelles, des faits de discrimination ou des cas de harcèlement sans crainte de représailles.	Mise en place
Nous recommandons que le gestionnaire de subventions/projets examine périodiquement les projets pour s'assurer de l'existence d'un plan d'utilisation des fonds et prenne rapidement des mesures s'il apparaît que les fonds ne seront pas totalement dépensés avant la date de fin d'une subvention/d'un projet.	Mise en place
Tout en comprenant les besoins différents des diverses parties prenantes en matière de communication de l'information, nous recommandons à l'ONUSIDA de réfléchir à des améliorations du système d'établissement des rapports sur les résultats, en conciliant la nécessité d'établir des rapports concis avec le besoin d'un rapport simplifié et global, plus visible et plus lisible.	Remplacée par une nouvelle recommandation
<b>Rapport sur les états financiers pour l'année close le 31 décembre 2019</b>	
La direction doit rapprocher les appréciations et les réalisations figurant dans le RSR avec celles du portail de transparence de l'ONUSIDA, afin de confirmer l'exactitude et la fiabilité des informations communiquées aux parties prenantes.	Mise en place
La direction doit aller de l'avant dans la mise en œuvre du Plan d'action de gestion, en particulier dans les domaines où les	Mise en place

<b>Recommandation</b>	<b>Statut</b>
progrès sont moins importants, afin de répondre, entre autres, aux questions et aux préoccupations prioritaires établies par les enquêtes menées auprès du personnel, l'objectif final étant de concrétiser la vision d'un environnement de travail sain, équitable et favorable pour l'ensemble du personnel de l'ONUSIDA.	
La direction doit réexaminer et améliorer les conventions en matière de suivi, d'appréciation et de communication des progrès accomplis pour faire en sorte que les procédures et les critères établis à cette fin soient appliqués uniformément au niveau des pays.	Remplacée par une nouvelle recommandation
La direction doit harmoniser davantage le Rapport de suivi des résultats 2018-2019 à venir avec le Budget-plan de travail 2018-2019 de l'ONUSIDA, en reliant les progrès accomplis par rapport aux cibles nationales à l'ensemble d'indicateurs de l'UBRAF en plus des dernières données des indicateurs mondiaux.	Remplacée par une nouvelle recommandation
La direction doit veiller à ce que les rapports à venir s'appuient sur des processus bien établis de collecte et d'examen des données afin de garantir une meilleure gestion de l'information.	Remplacée par une nouvelle recommandation

16. Tableau 3 fournit la mise à jour de la direction concernant les recommandations en cours de mise en œuvre ou n'ayant pas été mises en œuvre jusqu'au 31 décembre 2021.

**Tableau 3. Mise à jour de la direction concernant les recommandations du précédent commissaire aux comptes**



<b>Recommandations</b>	<b>Réponse de la direction</b>
<p>Nous recommandons à l'ONUSIDA d'appliquer les directives de l'UBRAF en matière d'indicateurs de performance dans la communication de ses résultats, et de faire en sorte d'améliorer la qualité, la cohérence et la comparabilité des données.</p>	<p>Le Rapport sur le Contrôle de l'Exécution 2020–2021 (à soumettre lors de la réunion CCP à la fin juin 2022) comprendra un rapport détaillé par rapport au Cadre unifié des Résultats de Stratégie de l'UBRAF et aux indicateurs des Fonctions du Secrétariat.</p> <p>En plus des rapports relatifs aux indicateurs de la période de 2020 – 2021, ce rapport couvrira les rapports d'indicateurs par rapport au cycle complet de l'UBRAF (2016 – 2021), permettant une analyse des tendances. Une attention particulière a été portée à la vérification des données, la consistance et l'assurance-qualité conformément au guide des indicateurs de performance de l'UBRAF.</p> <p>Tel que recommandé par le commissaire des comptes, lorsque les données ne sont pas disponibles pour certains indicateurs et certaines années ou lorsqu'elles ne sont pas (complètement) comparables tout au long d'une période, des explications ont été développées dans le rapport.</p> <p>Dans le cadre du développement des indicateurs finaux pour le nouvel UBRAF 2022 – 2026 et le Plan de Travail 2022 – 2023 (à soumettre lors de la réunion CCP de juin 2022), et en plus des leçons tirées des performances des UBRAF précédents et des commentaires du CCP et du commissaire des comptes, des efforts spéciaux et des vérifications ont été faits afin de mettre en valeur la cohérence avec les indicateurs GAM (riposte mondiale VIH/SIDA) (pour lesquels les Etats-Membres soumettent un rapport) finalisés à la fin 2021. Les nouveaux indicateurs UBRAF feront partie des rapports 2022 – 2023 avec le premier Rapport sur le Contrôle de l'Exécution pour l'UBRAF 2022 – 2026 soumis au CCP en juin 2023.</p>
<p>Nous recommandons au bureau de pays du Myanmar de continuer à suivre de près les progrès accomplis dans la réalisation des cibles, pour, d'une part, éviter que les acquis majeurs accumulés jusque-là par rapport à plusieurs indicateurs ne se perdent, et d'autre part, améliorer la situation dans certains des domaines stratégiques à haut risque pour lesquels les progrès ont été lents.</p>	<p>La direction prend note des recommandations du Commissaire aux comptes.</p> <p>Des actions ont déjà été entreprises afin de surveiller de près le progrès des objectifs (et de prendre les mesures nécessaires), mais aussi afin de soutenir les services relatifs au VIH en priorité dans les régions et états, essentiellement par la mise en place de mécanisme de coordination intérimaires.</p> <p>De plus, comme recommandé, ONUSIDA continuera à renforcer les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La coordination du groupe de travail de la stratégie de l'information technique du VIH afin de revoir les données épidémiologiques et le progrès du programme d'implantation, et d'identifier les zones d'action prioritaires ;</li> <li>▪ La surveillance menée par la communauté dans les zones les plus affectées où les points de services VIH sont limités ; et</li> <li>▪ Un système régional d'information de santé où tous les partenaires VIH rapportent une bonne qualité de données relatives au VIH.</li> </ul>

<b>Recommandations</b>	<b>Réponse de la direction</b>
<p>L'ONUSIDA devrait s'assurer que les données nationales concernant des paramètres clés, qui sont publiées dans divers rapports, sont cohérentes, complètes, exactes et comparables</p>	<p>Les processus de vérifications ont été renforcés afin d'assurer l'existence de données plus consistantes, exactes et comparables utiles pour les rapports des bureaux nationaux. Ces processus ont été appliqués dans le Rapport sur le Contrôle de l'Exécution de 2020, soumis au CCP en juin 2021, de même que pour le rapport qualité et la finalisation des rapports nationaux publiés sur le portail de l'ONUSIDA Résultats et Transparence (<a href="https://open.unaids.org/countries">https://open.unaids.org/countries</a>).</p> <p>Dans le cadre du développement d'indicateurs pour le nouvel UBRAF 2022 – 2026 et le Plan de travail 2022 – 2023, la consistance et la complémentarité avec le Guide 2022 du GAM a été assurée autant que possible (avec une attention particulière portée au progrès réalisé par les Etats-membres de l'ONU dans l'implantation de la nouvelle Déclaration Politique sur le VIH/SIDA de 2021) et publiée au public en décembre 2021.</p> <p>La matrice d'indicateurs UBRAF finale soumise en juin 2022 lors de la réunion CCP, définit la série complète des nouveaux indicateurs, leur justification, les sources de données, les bases et jalons à atteindre en 2023 et 2025 et les buts à accomplir d'ici 2026, et détaille lesquelles des données seront issues du GAM et d'autres sources ; la matrice comprend aussi des informations concernant le délai prévu de sa disponibilité.</p> <p>Des détails supplémentaires sur la méthodologie de la collection de données seront présentés dans le guide des indicateurs interne gratuit de l'UBRAF. Ceci permettra une meilleure consistance, exactitude et comparabilité. Cette nouvelle et finale matrice d'indicateurs UBRAF 2022 – 2026 sera la base du rapport UBRAF du contrôle de l'exécution 2022 – 2023, présenté au CCP en juin 2023.</p>
<p>Nous recommandons que l'ONUSIDA envisage d'évaluer avec soin et dans les meilleurs délais les performances des prestataires.</p> <p>Comme l'a suggéré le bureau de pays, l'ONUSIDA pourrait mettre en place une plateforme en ligne à l'échelle de l'organisation pour évaluer les performances des prestataires</p>	<p>La direction prend en note les commentaires du commissaire aux comptes et a déjà commencé à mettre en place de nouveaux outils en ligne pour : i) être certains que toutes les informations obligatoires sont entièrement et correctement entrées, et ii) améliorer les délais du processus grâce à la digitalisation (formulaires électroniques et signature en ligne au lieu du papier) et l'uniformité.</p> <p>Pour aller de l'avant, nous allons coordonner avec l'OMS afin de demander que le rapport d'exécution des marchés soit une demande obligatoire dans le système de Planification des Ressources des Entreprises avant la réception du projet final/paiement.</p>

## ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION INTÉRIEURE EN 2021

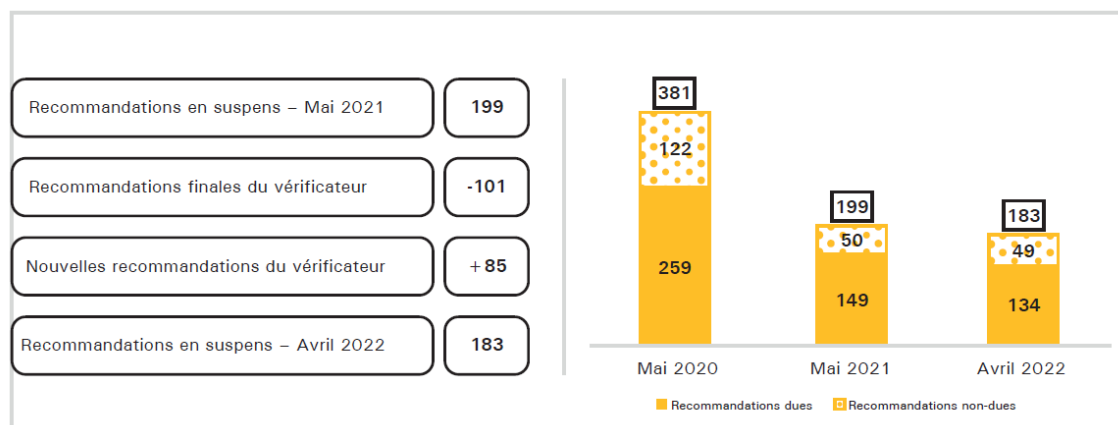
### Rapports du vérificateur interne des comptes et évaluations consultatives publiés en 2021

17. Depuis mai 2021, le BSCI a publié cinq nouveaux rapports de vérification des comptes et un total de 85 recommandations de vérification des comptes. Comme souligné par le BSCI, malgré les contraintes et les défis de la pandémie de COVID-19, l'efficacité générale des contrôles individuels continue d'augmenter à 70%, contre 50% en 2019 et 68% en 2020.
18. La direction reconnaît et prend note des vérifications du Bureau National et des vérificateurs des bureaux régionaux.
19. En ligne avec les vérifications des bureaux régionaux et nationaux, et avec une attention portée sur les recommandations concernant le risque résiduel élevé (par exemple DFC/PFA), la gestion du risque, et l'occupation des postes clés, ONUSIDA est déjà en train de développer des actions ciblées. Celles-ci incluent, mais ne se limitent pas, à, des exigences d'assurance obligatoire des activités et des processus d'autorisation renforcés, à la création d'un nouveau poste des assurances, à l'expansion du soutien à la gestion du risque, et au pourvoi de position clé à travers le processus d'alignement.
20. Concernant les mots de passe du QG et de la vérification du directeur des comptes, la direction s'aligne avec les recommandations et les actions déjà prises afin de remédier à la vulnérabilité des comptes et de renforcer les modes d'authentification multifactoriels de tous les comptes des employés. Avec la mise à jour des plateformes de sécurité, et pour éviter le vol d'identité, le risque continue de détection, et les réponses automatisées aux activités de comptes hautement risquées ont été mis en place. De plus, la politique des mots de passe de l'ONUSIDA et les protocoles de sécurité sont revus conformément aux recommandations du vérificateur, et seront mises à jour afin d'adopter des procédures plus récentes.
21. D'un point de vue général, une approche plus holistique est adoptée pour régler des problématiques communes de vérifications, comme la gestion du risque, les problèmes liés à l'approvisionnement, les assurances d'activités pour les contrats non-commerciaux et la conformité avec les lois et réglementations. L'usage de planches en ligne, basées sur des données du BSCI a permis de grouper les recommandations similaires afin de faciliter la coordination des activités de clôture.

### MISE EN ŒUVRE DES PRÉCÉDENTES RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LE VÉRIFICATEUR INTERNE

22. La direction est satisfaite de noter que le BSCI a clôturé 6 rapports de vérification durant l'année, et un rapport consultatif.
23. Selon le rapport du BSCI (Annexe 1), le taux de clôture en avril 2022 est de 69%, pour 72% en mai 2021, et 54% en mai 2020.
24. En mai 2021, le nombre total des recommandations en suspens était de 199. Entre mai 2021 et avril 2022, le BSCI a publié 85 nouvelles recommandations et a complété 101 recommandations, laissant ainsi 183 recommandations en suspens au mois d'avril 2022 (figure 1).

**Figure 1. Recommandations en suspens : progrès à l'année**



Recommandations en suspens – Mai 2021  
Recommandations finales du vérificateur  
Nouvelles recommandations du vérificateur  
Recommandations en suspens – Avril 2022

Recommandations dues  
Recommandations non-dues

25. La direction se félicite de noter que 9 anciennes recommandations mises en lumière dans le rapport annuel du BSCI présenté lors de la 48ème réunion du CCP, ont été clôturées. Cinq anciens rapports de vérification ont aussi été finalisés durant cette année.
26. La direction note que le BSCI souligne des progrès importants dans les pourcentages des recommandations restant à appliquer ou dont la mise en œuvre a pris du retard comparé au rapport de l'année passée (9% en avril 2022, contre 6% en mai 2021 et 21% en mai 2020). Des actions rapides seront prises pour finaliser les recommandations dues.
27. La direction reconnaît aussi qu'un soutien additionnel est nécessaire afin de guider et soutenir les bureaux de vérification afin de bien comprendre les conditions pour une demande de clôture réussie, et comment soumettre correctement dans la plateforme BSCI (Teammate+). Des sessions de formations seront mises en place dans les bureaux où il reste des recommandations dont la mise en œuvre a pris du retard.

## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX CONSTATATIONS RÉCURRENTES DU VÉRIFICATEUR INTERNE

28. La direction prend constamment des mesures pour renforcer toujours plus la responsabilisation et les contrôles internes. En ce qui concerne les constatations récurrentes du vérificateur interne, ci-dessous un résumé des mesures déjà prises ou prévues pour y remédier.

### a. Gestion du risque

#### **Actions entreprises**

- Évaluation annuelle du risque et mise à jour de l'inventaire des risques. Bureaux de pays, bureaux régionaux, et Départements centraux ont tous évalué les risques sur les activités et les résultats avec succès pour l'année 2022.

- Directives et outils. Soutenir les gérants dans la mise à jour des inventaires des risques et améliorer l'information sur la mitigation du risque ; la plateforme en ligne a été mise à jour et les directives ont été fournies via des outils de formation et des revues d'assurance de qualité.
- Le suivi du progrès a été renforcé par des tableaux mis à jour, en fournissant des aperçus au niveau des bureaux et des branches.

#### ***Actions supplémentaires à entreprendre***

Pour faire la promotion d'une plus grande prise de conscience de la gestion du risque, les directives de soutien et les processus seront mis à jour afin d'assurer plus de contributions des employés ; des sessions de rappels seront offertes, et des rappels seront envoyés à tous les gérants afin de souligner leur responsabilité de promouvoir la culture de la gestion du risque.

### **b. Approvisionnement**

#### ***Actions entreprises***

- Des sessions d'efficacité opérationnelle ont été organisées pour tous les directeurs des bureaux de pays lors de leurs réunions régionales respectives.
- Des rappels et des listes de contrôle mises à jour ont été partagés avec tous les membres de l'équipe de l'assurance qualité afin de renforcer la conformité.
- Des rappels automatisés ont été mis en place afin de promouvoir des réponses plus rapides au QR concernant les approvisionnements planifiés.

#### ***Actions supplémentaires à entreprendre***

La direction va développer et élargir le champ des actions existantes afin d'harmoniser les procédures d'autorisation de sorte que seules les personnes responsables soient impliquées (délégation de pouvoir). Tous les employés administratifs et opérationnels devront suivre une session de rappel sur la préparation et la vérification des documents afin de faciliter l'implantation de ces révisions de processus stratégiques.

Pour renforcer la culture de la responsabilité, les évaluations de rendement des gestionnaires comprendront des indicateurs de conformité, suivis et comptabilisés sur des tableaux en temps réel et disponibles à tous les employés.

### **c. Activités d'assurance relatives au programme de subventions**

#### ***Actions entreprises***

- Des rappels ont été envoyés à toutes les équipes de conformité de qualité afin d'inclure les activités d'assurance pertinentes dans les documents préparatoires ; de plus, là où cela est applicable, les vérifications seront définies comme des produits livrables obligatoires.
- Un nouveau tableau de bord en ligne est disponible, permettant aux bureaux de suivre le statut des rapports en retard ou à soumettre en un coup d'œil.
- Une nouvelle équipe dédiée à la surveillance et à la qualité a été mise en place (dans le cadre d'exercices d'alignement), de même qu'un nouveau poste d'agent d'assurance qualité a été créé. Sa tâche sera de mettre en application les vérifications et les rapports des activités d'assurance.

### **Actions supplémentaires à entreprendre**

Pour garantir une observation exacte des activités d'assurance, une plateforme en ligne sera développée avec des sections pertinentes et obligatoires. De plus, pour assurer la conformité, les équipes d'assurance qualifiées dans chaque région devront suivre des étapes supplémentaires de vérification.

Dans le but d'offrir un soutien dans l'identification des activités d'assurance qualité, de nouvelles normes de procédures opérationnelles seront publiées, définissant le type des activités d'assurance à entreprendre, basées sur le type de contrat et/ou l'approbation du budget.

#### **d. Déclaration d'Intérêt des experts dans les contrats ONUSIDA**

Conformément aux recommandations du vérificateur interne, de nouveaux processus et formulaires sont en passe d'être finalisés dans le but d'acquiescer la déclaration d'intérêt des experts. De plus, un processus similaire sera déployé aux contracteurs individuels.

#### **e. Appels privés avec téléphones mobiles de travail**

L'usage croissant des données internet en communication (par exemple : WhatsApp) et l'usage traditionnel décroissant des téléphones pour des appels vocaux rend la différenciation – et la facturation - impossibles entre usage personnel et professionnel.

Afin de trouver des solutions adaptées au paysage technologique changeant, une politique révisée sera développée afin de mobiliser les nouveaux outils de communication, de réduire les coûts de transaction, d'adapter de nouvelles manières de travailler, et d'assurer une approche plus équitable et mieux axée.

## **CONCLUSIONS DES ENQUÊTES**

29. Une référence est faite au Rapport Annuel de Vérification de l'OMS de 2021. En 2021, 12 nouveaux rapports préoccupants impliquant le personnel de l'ONUSIDA et ses ressources ont été reçus et examinés par le PSCI de l'OMS. La direction note que le nombre de rapports préoccupants reçus en 2021 est stable par rapport à 2020 ; le nombre de rapports de fraude potentielle a augmenté en 2021 par rapport à 2019. Dans l'ensemble, sur les 12 rapports préoccupants reçus, le PSCI note un cas qui s'est avéré non fondé, et un cas qui a été traité directement par la direction de l'ONUSIDA (parce que le sujet de l'enquête avait admis les accusations) et a ensuite été clos. Les dix autres dossiers sont actuellement à différents stades, de l'examen préliminaire à la clôture. En 2021, le PSCI a également publié un rapport d'enquête relatif aux allégations de harcèlement sexuel reçues en 2020, qui a conclu que ces allégations étaient fondées.
30. Pour un aperçu complet des mesures prises pour donner suite aux conclusions des enquêtes, à d'autres constatations ou aux cas de pratiques et de comportements répréhensibles, on pourra consulter le Rapport annuel sur les mesures administratives correctives, y compris disciplinaires, prises en 2021 (UNAIDS/PCB (50)/CRP2).
31. Afin de renforcer encore leur collaboration et d'améliorer le niveau et la qualité des services en rapport avec le travail d'enquête et d'autres activités de contrôle, le BSCI de l'OMS et le Secrétariat de l'ONUSIDA sont en train de parachever un protocole d'accord qui régira la prestation de services d'investigation par le BSCI à l'ONUSIDA. Le protocole d'accord fixera des délais pour la conclusion des enquêtes portant sur des membres du personnel de l'ONUSIDA. Il offrira également un cadre pour une analyse qualitative visant,

d'une part, à déterminer les causes profondes possibles et les faiblesses structurelles/systémiques pendant le travail d'enquête du BSCI, et à y remédier.

## RÉPONSE DE LA DIRECTION AU RAPPORT DU BUREAU DE L'ÉTHIQUE

31. L'ONUSIDA reconnaît le rôle important que joue le déontologue par les conseils et le soutien qu'il apporte au personnel et aux équipes. Ce travail renforce la connaissance des règles, politiques et procédures.
32. Le rapport du Bureau de l'Éthique souligne les décisions prises par la direction pour renforcer l'indépendance du bureau de l'Éthique. Des mesures supplémentaires seront mises en place, conformément aux recommandations du CCI et aux conclusions du directeur du Bureau de l'Éthique.
33. La direction reconnaît le Service Consultatif sur l'éthique mis en place en 2021 et le compare à celui de 2020. L'indépendance de la fonction du déontologue devrait contribuer à renforcer la confiance entre les employés et les encourager à lui demander conseil.
34. La direction reconnaît que la protection efficace contre les représailles est essentielle et accueille favorablement la suggestion du Bureau de l'Éthique d'en faire un point essentiel à l'avenir. La direction tient compte aussi des actions principales mises en place pour mettre l'emphase et assurer une conduite irréprochable au sein de ONUSIDA, tel que mentionné dans le rapport du Bureau de l'Éthique, incluant, mais ne se limitant pas à : a) la publication d'une nouvelle politique sur la prévention et la lutte contre les comportements abusifs ; b) la campagne globale de communication, #Respect ; c) les formations ; et d) une collaboration accrue avec le PSCI de l'OMS pour garantir des mesures appropriées d'aiguillage et de traitement des cas.
35. La direction se félicite des efforts prévus pour harmoniser les processus et les procédures, et de l'amélioration du règlement informel des différends par divers moyens, dans le but de créer un environnement de travail plus positif et à réduire les coûts.
36. La direction prend note du besoin de fournir des ressources appropriées et un soutien adéquat au fonctionnement efficace du Bureau de l'Éthique.

## RÉPONSE DE LA DIRECTION AU RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ CONSULTATIF DE SURVEILLANCE INDÉPENDANT

37. La direction se félicite du rapport inaugural du Comité consultatif de contrôle externe indépendant (IEOAC) et apprécie sincèrement leurs avis positifs et approfondis, et se réjouit de travailler en étroite collaboration avec eux.
38. La direction partage les préoccupations de l'IEOAC quant à la nécessité d'assurer un financement durable du programme de base de l'ONUSIDA. De plus amples informations sur le déficit de financement estimé par rapport au budget de base du UBAF pour 2022-2023 sont disponibles dans la mise à jour intermédiaire de la gestion financière pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022 (ONUSIDA/PCB (50)/22.13). Compte tenu des perspectives financières difficiles pour 2022 et 2023, la direction mettra en œuvre des mesures de maîtrise des coûts. Toutefois, la direction note que, si elles ne sont pas limitées dans le temps, ces mesures peuvent avoir une incidence négative sur la mise en œuvre du programme. La direction appelle donc les gouvernements donateurs à débloquer leurs contributions pour l'UBRAF 2022-2026.

39. La direction prend note du plan du comité visant à évaluer la possibilité d'inclure un examen complet des rapports de suivi du rendement de l'UBRAF 2020-2021 dans les plans de travail de l'auditeur externe et/ou interne.
40. Les constatations et les recommandations ont été prises en considération pour la conception du nouveau UBRAF 2016-2021 adopté par le CCP en 2021. Il est également important de noter que l'UBRAF 2016-2021 a été conçu en 2015 alors que l'épidémie de VIH, la réponse et le contexte mondial ont tous considérablement évolué depuis lors.
41. La direction prend note du plan du comité visant à examiner la gestion des risques et la pertinence de la couverture de l'audit lors de sa réunion de septembre 2022, et appuie le plan visant à analyser les possibilités et les mesures qui ajouteraient de la valeur.
42. La direction assurera la liaison avec l'OMS IOS et fera rapport à l'IEOAC lors de sa réunion de septembre 2022 en ce qui concerne la demande d'inclusion de calendriers liés aux cas d'enquête, la révision du titre de son rapport annuel, l'inclusion d'informations sur les audits transversaux de l'OMS qui couvrent les activités de l'ONUSIDA et la possibilité de divulguer publiquement des résumés de rapports d'audit interne, tout en respectant les règles et règlements de l'OMS.
43. La direction est d'accord avec les conseils et agira en conséquence pour accélérer la mise en œuvre des recommandations de vérification interne de longue date.
44. La direction prend note de la demande de renforcement des capacités du bureau de l'éthique et fournira des efforts concrets pour le faire, tout en notant que toute action doit tenir compte de la situation actuelle en matière de financement.
45. La direction prend note de la recommandation faite au Bureau de l'éthique d'entreprendre un sondage pour évaluer la satisfaction et le confort du personnel par rapport aux services qu'il fournit, et fournira un soutien sur demande.
46. La direction prend note des préoccupations de l'auditeur interne et externe concernant l'impact potentiel du processus d'alignement en cours du Secrétariat en termes de continuité des activités et d'anxiété parmi les membres du personnel. Une mise à jour sur les mesures d'alignement et de gestion prises se trouve dans la Mise à jour sur les questions stratégiques de gestion des ressources humaines (ONUSIDA/PCB (50)/22.15)

### Implantation des recommandations du CCI

47. La direction accueille favorablement les rapports du CCI et apprécie leurs examens des questions transversales qui favorisent l'efficacité administrative et contribuent à une meilleure coordination entre les agences des Nations Unies. Les informations détaillées sur la mise en place des revues administratives et de gestion par le CCI sont publiées dans une mise à jour séparée adressée au PSCI (UNAIDS/PCB (47)/20.40; and UNAIDS/PCB (47)/CRP5).<sup>1</sup>
48. Au cours de la période 2015-2021, le CCI a publié 90 rapports, notes et lettres à l'échelle du système et plusieurs rapports organisationnels, pour un total de 343 recommandations,<sup>2</sup> sans compter les recommandations adressées à des organisations individuelles.
49. Le CCI utilise un système de suivi en ligne (WBTS) pour observer et suivre l'état d'acceptation et de mise en œuvre de ses recommandations.

<sup>1</sup> [PCB47 Update Progress JIU recommendation](#) and [CRP5 JIU Implementation Eng.](#)

<sup>2</sup> Rapport 2021 du Corps Commun d'Inspection et programme de travail pour 2022 (A/76/34).



50. En 2021, le Secrétariat a réalisé de bons progrès dans l'amélioration des taux d'acceptation et de mise en œuvre signalés dans le WBTS, qui sont passés, respectivement, à 82 % et 60 %.<sup>3</sup>
51. La direction s'engage à poursuivre ses efforts pour assurer un suivi des recommandations du CCI dans le respect des délais requis, tout en reconnaissant que certaines de ces recommandations ne sont peut-être pas pleinement pertinentes pour un programme à petite échelle et coparrainé tel que l'ONUSIDA.

## CONCLUSION

52. La direction se félicite de l'opinion sans réserve exprimée par le commissaire aux comptes concernant les états financiers de 2021. Elle accueille en outre favorablement les recommandations formulées par le commissaire aux comptes et le vérificateur interne, qui vont dans le sens d'un renforcement des contrôles internes, d'une utilisation plus efficace des ressources et d'une meilleure qualité des rapports.
53. La direction réitère sa volonté de mettre en œuvre rapidement les recommandations des vérificateurs et continuera de prendre des mesures en ce sens.

*[Fin du document]*

---

<sup>3</sup> Statistiques du système de suivi en ligne du CCI en date du 6 mai 2022 du rapport du CCI publié pour la période de 2015 – 2021.